



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



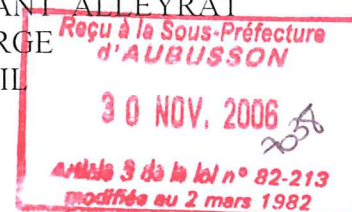
L'an deux mil six, le 28 novembre
Le Conseil Municipal de la Commune de LAVAVEIX-LES-MINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de M. Pierre BRIGNOLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 22 novembre 2006

Présents : BRIGNOLAS DEPARTUREAUX A. TINTANT ALLEYRAT
MEUNIER GAUDOIN RANSIER DUGRAINDELORGE
DEPARTUREAUX G. MIQUEL STEPHAN VERNEUIL

Absent(s) :

Mme DEPARTUREAUX a été élue secrétaire



Objet : **Motion concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'Association des Maries et Adjoints de la Creuse, réunie en assemblée Générale le 21 octobre et a adopté à l'unanimité une motion concernant la desserte ferroviaire du département.

Monsieur le Maire donne lecture de la motion :

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la motion.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an
ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire :

Depatureaux

